

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	06.12.2016	11h31	16.373	DFS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Daniel Ziegler</b>
<b>Titre : Quelle estimation des rentrées fiscales des personnes morales ?</b>
<b>Contenu :</b> Fin septembre, le Conseil d'État annonçait 170 millions de francs de rentrées fiscales sur les personnes morales pour 2016. Les communes, elles – mis à part Neuchâtel qui reprend les chiffres de 2015 –, estiment ces rentrées entre 142 et 150 millions de francs sur la base des tableaux de bord fournis par le service cantonal des finances en septembre et en octobre. Comment le Conseil d'État explique-t-il cette différence d'appréciation ?
<b>Réponse écrite demandée :</b> <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Daniel Ziegler		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>